

RCS : ST QUENTIN

Code greffe : 0202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST QUENTIN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 50059

Numéro SIREN : 478 282 577

Nom ou dénomination : A.V.R. EMBALLAGES

Ce dépôt a été enregistré le 15/06/2023 sous le numéro de dépôt 1565

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-QUENTIN

Palais de Justice
BP 645-3
02322 Saint-Quentin Cedex

AGIF EXPERTISE
Centre d'affaires Pyxia
17 rue de Villeneuve
BP 50
02202 Soissons Cedex

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : A.V.R. EMBALLAGES

Numéro RCS : 478 282 577

Numéro Gestion : 2004B50059

Forme Juridique : Société à responsabilité limitée

Adresse Bois des Michettes

: 02380 Coucy-le-Château-Auffrique

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/12/2022

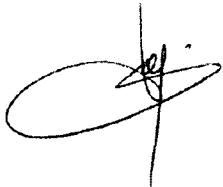
Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposé le : 15/06/2023

Sous le numéro : 1565

Délivré à Saint-Quentin le 15 juin 2023

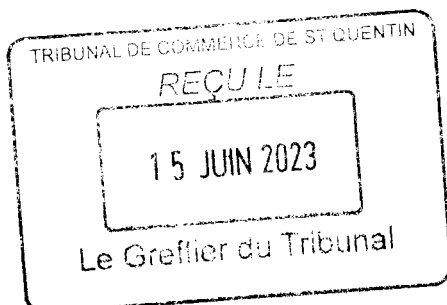
Le Greffier,



WALKER

WALKER

WALKER



SARL AVR EMBALLAGES

**Comptes
Annuels**

Du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2022



ATTESTATION

Du 01/01/2022 au 31/12/2022



Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

SARL AVR EMBALLAGES
Pour l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan	2 267 628,87 €
- Chiffre d'affaires	4 884 437,18 €
- Résultat net comptable	739 070,22 €

Fait à Soissons,

Le 27/03/2023.

LANOISELLÉ Wilfrid,
Expert-comptable.

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes.

BILAN

Du 01/01/2022 au 31/12/2022



ACTIF	Valeurs au 31/12/22			Valeur au 31/12/21
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	46 027	20 998	25 028	15 215
Installations tech., matériel et outillages industriels	461 535	275 365	186 170	224 491
Autres immobilisations corporelles	220 614	211 259	9 356	14 574
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	728 176	507 622	220 555	254 280
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	213 656		213 656	238 851
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis	210 161		210 161	147 755
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	450		450	
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	921 505		921 505	424 848
Autres (3)	123		123	1 718
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	700 672		700 672	351 832
Charges constatées d'avance (3)	508		508	558
TOTAL (II)	2 047 074		2 047 074	1 165 562
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	2 775 251	507 622	2 267 629	1 419 842

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Voir l'attestation de l'expert comptable

BILAN

Du 01/01/2022 au 31/12/2022



PASSIF	Valeur au 31/12/22	Valeur au 31/12/21
CAPITAUX PROPRES		
Capital		
dont versé : 130 000	130 000	130 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	13 000	13 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	504 934	101 301
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	739 070	403 634
SITUATION NETTE	1 387 005	647 934
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	1 387 005	647 934
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	515 165	364 283
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	210 401	261 336
Dettes fiscales et sociales	155 058	146 290
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	880 624	771 908
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	2 267 629	1 419 842
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	880 624	771 908
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

Voir l'attestation de l'expert comptable

100170 - SARL AVR EMBALLAGES

COMPTE DE RESULTAT

Du 01/01/2022 au 31/12/2022



	Du 01/01/22 Au 31/12/22	Du 01/01/21 Au 31/12/21	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises		280	-280	-100
<i>dont à l'exportation :</i>				
Production vendue (biens et services)	4 884 437	2 540 900	2 343 537	92
<i>dont à l'exportation :</i>				
Montant net du chiffre d'affaires	4 884 437	2 541 180	2 343 257	92
Production stockée	62 406	-24 798	87 204	352
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		4 937	-4 937	-100
Autres produits	4	1	2	155
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	4 946 847	2 521 321	2 425 526	96
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	3 249 458	1 525 166	1 724 292	113
Variation de stocks	25 195	-29 326	54 521	186
Autres achats et charges externes	414 040	221 173	192 867	87
Impôts, taxes et versements assimilés	5 653	2 151	3 502	163
Salaires et traitements	170 214	156 171	14 043	9
Charges sociales	13 133	11 856	1 276	11
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	59 039	62 451	-3 412	-5
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges	24 001	24 132	-131	-1
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	3 960 734	1 973 775	1 986 959	101
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	986 113	547 546	438 567	80
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Perte ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

100170 - SARL AVR EMBALLAGES

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)



Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	Du 01/01/21 Au 31/12/21	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation (3)				
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val.mob. de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	6 353	4 348	2 005	46
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	6 353	4 348	2 005	46
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-6 353	-4 348	-2 005	-46
RÉSULTAT COURANT avt impôts (I-II+III-IV+V-VI)	979 760	543 198	436 562	80
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur prov., dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL				
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôt sur les bénéfices (X)	240 690	139 564	101 126	72
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	4 946 847	2 521 321	2 425 526	96
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 207 777	2 117 687	2 090 089	99
Bénéfice ou Perte	739 070	403 634	335 436	83
 (3) Dont produits concernant les entités liées (4) Dont intérêts concernant les entités liées				

Désignation de l'entreprise SARL AVR EMBALLAGES										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD		KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants]	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants]	M1		KM	18 839	KN		KO		
		Installations gales, agencés, aménagements des constructions	[Dont Composants]	M2		KP	15 568	KQ		KR	11 620	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants]	M3		KS	450 799	KT		KU	10 737
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	210 699	KW		KX		
		Matériel de transport *				KY	2 817	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	4 141	LC		LD	2 957	
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	702 862	LO		LP	25 314		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
Autres participations				8U		8V		8W				
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS				
Prêts et autres immobilisations financières				IT		IU		IV				
TOTAL IV				LQ		LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	702 862	ØH		ØJ	25 314		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virements de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4		
		1		2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW		IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	18 839	MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH	27 188	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	461 535	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers	IU		MM		MN	210 699	MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	2 817	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	7 098	MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG		NH	728 176	NI	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW
Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ		
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G		
TOTAL IV		I3		NJ		NK		2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	728 176	ØL	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFIP N° 2054 bis - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts.)

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL AVR EMBALLAGES						Néant ☒ *
Exercice N clos le 31/12/2022						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....						-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....						=
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SARL AVR EMBALLAGES										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH			
TOTAL I		RK		RM		RN		RO			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR	10 706	PS	493	PT		PU	11 199		
	Inst.général, agencements et aménagements des constructions	PV	8 485	PW	1 313	PX		PY	9 799		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	226 308	QA	49 057	QB		QC	275 365		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	198 777	QE	6 852	QF		QG	205 629		
	Matériel de transport	QH	1 224	QI	392	QJ		QK	1 616		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	3 082	QM	932	QN		QO	4 013		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	448 582	QV	59 039	QW		QX	507 622		
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	448 582	ØP	59 039	ØQ		ØR	507 622		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
Immobilisations amortissables		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissement		M9		N1		N2		N3		N4	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2	
	Inst. gales, agenc et am. divers	S5		S6		S7		S8		S9	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6	
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM			
TOTAL III											
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY		Total général non ventilé (NW-NY)		
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *									
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SARL AVR EMBALLAGES				Néant ☒ *						
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
TOTAL I		3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II		5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients		6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*		6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III		7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises		{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles }	UE		UF					
			UG		UH					
			UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE*

DGFIP N° 2057 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l' entreprise : SARL AVR EMBALLAGES										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT		UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	921 505		921 505				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée*) UO			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	123		123				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR							
	Charges constatées d'avance			VS	508		508				
TOTAUX			VT	922 136	VU	922 136	VV				
RENVUIS	(1)	Montant	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
		des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	85		85					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	515 081		515 081					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	210 401		210 401						
Personnel et comptes rattachés		8C	4 418		4 418						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	3 982		3 982						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	101 126		101 126					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	45 392		45 392					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	140		140					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	880 624	VZ	880 624						
RENVUIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	250 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	99 704	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD						

Désignation de l'entreprise : SARL AVR EMBALLAGES				Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET	☐	Néant ☐ *	Exercice N, clos le : 31/12/2022	
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)								WA	739 070
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)								WD	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)								WF	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option								RA	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)								WI	
	Amendes et pénalités								WJ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)								I7	240 690
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE								WL	
	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI								L7	
Régimes particuliers / impositions antérieures	Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées aux taux à 0 %								I8	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions								ZN	
									WN	
									WO	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)								XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *								SW		
Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)								SU		
Zones d'entreprises* (activité exonérée)								M8		
Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro										
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3		
								WR	979 760	
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes*								WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions antérieures	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs								WH	
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %								WP	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WW	
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)								XB	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)								I6	
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *								WZ	
	Majoration d'amortissement*								XA	
	Reprise d'entreprises en difficulté (art. 44 septies)								ZX	
	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)								ZY	
	S.I.I.C. (art. 208C)								XD	
Mesures d'incitation	ZFU-TE (art. 44 octies A)								XF	
	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 quaterdecies)									
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)								PA	
	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)								XC	
Zone de développement prioritaire (art. 44 septedecies)								PB		
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)								XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé { dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A) dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B) dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C) dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D) dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies E) dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F) dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)								YH		
dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)								YI		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)								YJ		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)								YK		
Créance dégagee par le report en arrière de déficit								YL		
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)								XI	979 760	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN	979 760	

(10)

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL AVR EMBALLAGES		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice ⁽²⁾	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	5 336
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler, sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. le bis A1. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
			8X		8Y
			8Z		9A
			9B		9C
Provisions pour dépréciation *					
			9D		9E
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
			9K		9L
			9M		9N
			9P		9R
			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :			YN		YO
			↓		↓
			ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFIP N° 2058 - C - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL AVR EMBALLAGES										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit être égal au total II)	ZB		TOTAL II			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	403 634			ZD	403 634				
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE					
			ZF								
	TOTAL I	ØF	403 634			ZH	403 634				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)				J7	44 600	)	YQ	14 368		
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS			
DETAILS DES POSTES AUTRES CHARGES ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance							YT	49 751		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8	54 818	)	XQ	54 818		
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	11 000		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		)	ST	298 472		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD							ZJ	414 040		
	- CFE, CVAE							YW	4 766		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		)	9Z	887		
	Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD							YX	5 653		
I. V. A.	- Montant de la T.V.A. collectée							YY	976 887		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	471 015		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2022)							ØB	64 045		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							ØS			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	%		
	- Numéro de centre agréé *		XP		- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévu à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI)				ZR		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG			
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL			
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO			
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : SARL AVR EMBALLAGESNéant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
I. Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨							
Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩							
Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪							

(A)

(B)

avec une ventilation par taux

(C)

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C du CGI.

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SARL AVR EMBALLAGES

Néant ☒ *

Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ②

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à
22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ①

① Entreprises soumises à l'IS

② Entreprises soumises à l'IR

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤
	À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①	②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS
Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SARL AVR EMBALLAGES</u>				Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

A.V.R. EMBALLAGES
Société à responsabilité limitée
au capital de 130 000 euros
Siège social : Bois des Michettes
02380 COUCY LE CHATEAU AUFFRIQUE
478 282 577 RCS SAINT QUENTIN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MARS 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 739 070.22 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 739 070.22 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 1 244 004.57 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 mars 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

A handwritten signature in black ink is written over a rectangular stamp. The stamp contains a stylized hand icon on the left and the text "CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL" on the right.

A.V.R. EMBALLAGES
Société à responsabilité limitée
au capital de 130 000 euros
Siège social : Bois des Michettes
02380 COUCY LE CHATEAU AUFFRIQUE
478 282 577 RCS SAINT QUENTIN

RAPPORT DE GESTION DE LA GÉRANCE
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MARS 2023

Exercice clos le 31 décembre 2022

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2022 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2022, l'activité de la Société a été la suivante :

L'exercice clos le 31 décembre 2022 a permis de réaliser un chiffre d'affaires de 4 884 437.18 euros contre 2 541 179.94 euros au titre de l'exercice précédent. L'exercice se traduit par un bénéfice de 739 070.22 euros contre 403 633.83 euros au titre de l'exercice précédent.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2022, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2023 sont les suivants :

Poursuite de l'activité dans les mêmes conditions d'exploitation.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires s'est élevé à 4 884 437.18 euros contre 2 541 179.94 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 92.21%

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 62 409.59 euros contre -19 858.84 euros contre pour l'exercice précédent

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 3 274 653.47 euros contre 1 495 839.85 euros pour l'exercice précédent

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 414 040.00 euros contre 221 173.09 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 87.20%

Le montant des impôts et taxes s'élève à 5 653.18 euros contre 2 151.41 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 170 213.59 euros contre 156 170.66 euros l'exercice précédent, soit une variation de 8.99%

Le montant des charges sociales s'élève à 13 132.69 euros contre 11 856.25 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 10.77%

L'effectif salarié moyen s'élève à 4 comme pour l'exercice précédent

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 59 039.33 euros contre 62 451.32 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -5.46%

Le montant des autres charges s'élève à 24 001.42 euros contre 24 132.36 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -0.54%

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 3 960 733.68 euros contre 1 973 774.94 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 986 113.09 euros contre 547 546.16 euros pour l'exercice précédent

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -6 352.87 euros (-4 348.33 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 979 760.22 euros contre 543 197.83 euros pour l'exercice précédent

Après prise en compte :

- de l'impôt sur les sociétés de 240 690.00 euros contre 139 564.00 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 se solde par un bénéfice de 739 070.22 euros contre 403 633.83 euros pour l'exercice précédent

Au 31 décembre 2022, le total du bilan de la Société s'élevait à 2 267 628.87 euros contre 1 419 842.40 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 59.71%

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 739 070.22 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice

739 070.22 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 1 244 004.57 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 1 387 004.57 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

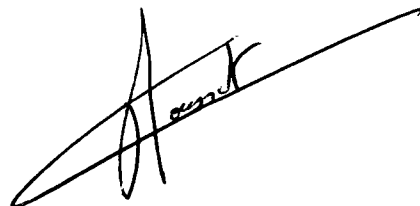
Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Christophe HOUSSET
Gérant

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Housset', with a large, sweeping flourish extending from the end of the name.